



Résolution 758 (1981)¹

Relations entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique et le Canada

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Rappelant sa [Résolution 749 \(1981\)](#), sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis ;
2. Ayant pris connaissance du rapport de sa commission des questions politiques sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis et le Canada ([Doc. 4772](#)) ;
3. Ayant entendu les représentants du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique et du Parlement canadien ;
4. Se félicitant de l'intensification du dialogue politique entre l'Assemblée et les autres démocraties du monde, et notamment de l'Amérique du Nord ;
5. Réitérant sa conviction que ni les démocraties de l'Europe ni celles de l'Amérique du Nord ne sauraient faire face isolément aux défis des années 80 ;
6. Considérant que les tensions actuelles entre l'Est et l'Ouest, ainsi qu'au Moyen-Orient, ne devraient être traitées d'une manière unilatérale par aucun pays, mais doivent trouver une solution dans la concertation et dans une entente qui a trop souvent fait défaut dans le passé entre les démocraties des deux côtés de l'Atlantique auxquelles il incombe de sauvegarder leurs idéaux communs, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme,
7. Est convaincue que la sécurité européenne et mondiale sera menacée tant que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe n'aura pas réussi à instaurer un climat de confiance, et que l'équilibre des forces, notamment nucléaires, entre l'Est et l'Ouest ne sera pas rétabli ;
8. Encourage les Etats-Unis et l'Union Soviétique dans leur intention d'ouvrir, le 30 novembre 1981, des négociations aux fins de rétablir un tel équilibre au niveau le plus bas possible, en attendant l'instauration d'un climat international qui permettra de progresser, pas à pas, vers le désarmement total et de fournir aux populations, et notamment aux jeunes, toutes les informations propres à dissiper la méfiance ; dans cette perspective, l'Europe devrait détenir toute la place qui lui revient dans les efforts de désarmement ;
9. Rappelle que la Pologne doit être en mesure de déterminer par elle-même son propre avenir, sans ingérence de l'extérieur, et, pour qu'elle se sente soutenue dans cette perspective, déclare que la Pologne doit recevoir, en particulier de la part des Etats membres du Conseil de l'Europe, en coopération avec les Etats-Unis d'Amérique, toute l'assistance économique nécessaire pour résoudre ses graves difficultés actuelles ;
10. Considère que l'Europe devrait apporter sa contribution à la solution des problèmes surgissant dans d'autres régions du monde, et notamment au Moyen-Orient et en Afrique ;

1. Discussion par l'Assemblée le 5 octobre 1981 (14e et 15e séances) (voir [Doc. 4772](#), rapport de la commission des questions politiques). Texte adopté par l'Assemblée le 5 octobre 1981 (15e séance).



11. Exprime sa satisfaction quant au rôle joué par les Etats-Unis d'Amérique dans l'obtention d'un cessez-le-feu au Liban, dont les autorités méritent tout l'appui de la communauté internationale pour leur permettre de rétablir leur pleine souveraineté et la paix sur tout le territoire du pays ;
12. Souligne, néanmoins, qu'une solution pacifique, équitable et durable du problème du Moyen-Orient dans son ensemble n'a de chance de se réaliser que s'il y a entre l'Europe et l'Amérique une coopération et une concertation beaucoup plus étroites qu'actuellement ;
13. Considère qu'il incombe aux Européens et aux Américains du Nord de faire progresser en commun le respect des droits de l'homme, non seulement dans le cadre de la CSCE à Madrid, mais aussi sur le plan mondial ;
14. Encourage l'Université de Strasbourg dans sa tentative de mettre en place, après le Colloque des 29 et 30 juin 1981 sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis, une structure d'accueil, dénommée « Entretiens de Strasbourg », qui prolongerait et développerait l'expérience au bénéfice des deux organes du Conseil de l'Europe ;
15. Se félicite de la décision du Comité des Ministres, prise lors de sa 68e Session, le 14 mai 1981, de poursuivre et d'étendre ses échanges de vues sur des questions politiques d'intérêt commun, qui devraient comprendre les relations entre l'Europe et l'Amérique du Nord.